

## Finances locales

**1er Avril 2008**

### **Finances et fiscalité locales: une rubrique destinée aux nouveaux maires, adjoints et conseillers municipaux sur le site du ministère de l'Economie**

Le site [colloc-bercy.gouv.fr](http://colloc-bercy.gouv.fr), réalisé par le ministère de l'Economie (Minefe), publie un nouvel espace consacré aux nouveaux maires, maires-adjoints et conseillers municipaux, qui comprend notamment le «Mémento financier et fiscal du maire».

Celui-ci, réalisé par la direction générale des Finances publiques, permet notamment, selon le ministère, de répondre à des questions comme «Comment le budget communal se prépare-t-il et s'exécute-t-il? Quelles sont les marges de manoeuvre d'une commune en matière fiscale? Quelles formalités de publicité faut-il respecter avant de lancer un marché public?, etc.»

Le site propose plus généralement de découvrir tous les domaines dans lesquels les services du ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, d'une part, et ceux du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, d'autre part, «peuvent leur apporter leur concours au quotidien.»

La rubrique «Nouveaux maires» présente aujourd'hui l'offre de service de la direction générale des Finances publiques et de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Des fiches relatives aux autres directions des deux ministères seront prochainement mises en ligne.

Pour accéder à la rubrique «Nouveaux maires», voir lien ci-dessous.

---

#### **Liens complémentaires :**

[http://www.colloc.bercy.gouv.fr/colo\\_struct\\_gest\\_loca/\\_12/meme\\_fina.html](http://www.colloc.bercy.gouv.fr/colo_struct_gest_loca/_12/meme_fina.html)